



Objet : Inscription ou renouvellement du dossier d'inscription 2023-2024

Le renouvellement du dossier d'inscription est **obligatoire** pour la rentrée de septembre 2023. La mise à jour du dossier est à faire sur le portail famille :

<https://francas33.portail-defi.net/>

- Vérification des données transmises sur le portail famille : Coordonnées, classe et école de l'enfant, responsable 2, etc.
- Personnes habilitées à venir chercher l'enfant en dehors des responsables légaux
- Personnes à prévenir en cas d'urgence
- Renouvellement des documents obligatoires dans le cas où ils arrivent à expiration
Pour rappel :
 - Attestation du quotient CAF, MSA ou à défaut le dernier avis d'imposition 2023
 - Attestation de sécurité sociale
 - Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire pour 2023-2024
 - La copie des vaccins
 - Autre document : PAI ou acte juridique si besoin

Afin de permettre au mieux le suivi de votre dossier, les documents à renouveler doivent être insérés dans le portail famille dans **Mon compte > Suivi de documents** et au bon emplacement. Bien dérouler sur la droite pour accéder à l'ensemble des dossiers.

ATTENTION : La fiche sanitaire dans le dossier de l'enfant doit être obligatoirement renseignée et validée. Un exemplaire imprimé et signé devra être remis au responsable pédagogique à la rentrée de septembre, qui en retour procédera avec vous à la signature numérique du document.

Pour rappel, la campagne de réservation pour les centres de loisirs des mercredis débutera le lundi 07 août 2023.

Si vous rencontrez des difficultés, nous vous invitons à prendre contact par mail sur coteauxbordelais@francas33.fr

En vous souhaitant de bonnes vacances,

Le secrétariat des Coteaux Bordelais et Floirac
Pour les Francas de la Gironde